

Les Sorties

Le Comité des Fêtes

organise son **Concours de Pétanque**

Samedi 8 juin 2019

en **SEMI-NOCTURNE**

- Inscription à partir de 15 h
- Début des jeux 16 h

à **CHAMARANDES-CHOIGNES**
Zone sablée du terrain de football

2 classements :
Principale et Consolante

Nombreux lots, valeur totale :
2 000 €

Tarif :
12 €/doublette

- Buvette et restauration sur place -

Le Comité des Fêtes
CHAMARANDES CHOIGNES
FÊTE de la MUSIQUE Samedi 22 juin
Concert gratuit de 20 h à 22 h 30
Chamarandes-Choignes Préau de l'école de Chamarandes



Avec l'**Orchestre de variétés MANHATTAN**
Restauration et buvette sur place
Barbecue...



Retrouvez toutes les infos locales de notre commune sur notre site internet :

www.mairie-chamarandes-choignes.fr



Norbert MONZEIN
Votre Correspondant local de presse.
Tél. 06.45.75.36.93

SARL VOGT Michel et fils

Carrelage Faïence
Dallage pierre Chape fluide

2 rue de la fauconnière
52000 Chamarandes

Tél fixe : 03.25.01.25.43
Tél Michel : 06.82.19.93.71
Tél Aurélien : 06.46.15.78.44

Ne brûlez pas vos déchets verts !

Le brûlage des déchets verts nuit à la qualité de l'air et à la santé et peut être à l'origine de troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée. Pour ces raisons, il est interdit de brûler les déchets verts. Des solutions existent : le compostage, le paillage ou la collecte en Déchetterie... Brûler 50 kg de végétaux émet autant de particules que 100 à 1 000 allers-retours pour rejoindre une déchetterie située à 10 km, en fonction du type de véhicule utilisé.



Bulletin Communal

Bulletin d'informations communales n°69 – Juin 2019

Le mot du Maire

Bonjour à tous,

le soleil et la pluie font bon ménage pour faire pousser la verdure. Chacun jouera de sa tondeuse et de sa binette. Mais attention au bruit qui est réglementé par un arrêté préfectoral.

Nos agents sont à l'œuvre pour contenir les herbes folles sur les kilomètres de voirie et de trottoirs. Cependant chacun peut nous aider en nettoyant et désherbant ses pieds de murs, ses caniveaux ou en semant des fleurs des champs le long de sa propriété donnant ainsi un caractère champêtre aux rues de notre commune. Je remercie ceux qui l'ont déjà fait.

Pour l'été, les travaux continuent sur le plateau des Hautes-Charrières. En juillet la construction du chemin piétonnier le long de la rue Auguste Descharmes permettra aux marcheurs de boucler les deux villages en toute sécurité.

Le 14 juillet, fête nationale est portée par la commune avec l'appui logistique du Comité des fêtes. Cette année le feu d'artifice sera lancé à 23h depuis le stade. Vous trouverez comme chaque année une invitation au repas dans ce numéro.

Les autres collectivités bougent aussi, voici quelques informations.

Côté agglomération de Chaumont, le Centre National des Arts et Métiers (CNAM) ouvrira ses classes à Chaumont avec une porte ouverte le 29 juin dans les locaux de l'ancien lycée Bouchardon. Le CNAM travaille avec des actifs qui veulent se convertir, se perfectionner en lien avec l'emploi par des cours du soir pour des parcours de niveau bac ou enseignement supérieur.

Et enfin côté région, l'institution a mis en place un système d'information unique sur tous les transports régionaux du nom de FLUO.

Juillet approchant, je souhaite aux jeunes de notre commune une bonne réussite au baccalauréat et de bonnes vacances à tous.



État Civil

Naissances

Marius Gaël Claude
COTTE TOULOUSE
né le 20 avril 2019

Décès

M. CHANTIER Daniel
Charles Auguste décédé
le 23 avril 2019

De la Davant
Au Val de Marne



Sommaire

- Le mot du Maire p.1
- Etat Civil
- Urbanisme p.2
- Les sorties p.3 et 4



Diffusion : 467 exemplaires
Directeur de Publication : B. Retournard
Réalisation : F. Berhaut, F. Raby
Comité de relecture : Marie-Ange Thomas, Emilie Eustache, Marie-Françoise Charton
Ce bulletin vous est offert par nos annonceurs
Imprimé par nos soins sur papier recyclé

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

Construire ou aménager sa maison c'est simple. Le faire sans autorisation cela peut coûter cher : amende, obligation de démolir...



- 01 Je modifie l'extérieur**
en édifiant ou modifiant un portail, une clôture ; en changeant la couleur des portes, du crépi...
➤ DÉCLARATION PRÉALABLE
- 02 J'aménage mon garage en pièce habitable**
➤ Je viens me renseigner en Mairie
En zone urbaine :
• il fait moins de 40 m² ➤ DÉCLARATION PRÉALABLE
• il fait plus de 40 m² ➤ PERMIS DE CONSTRUIRE
En zone non urbaine :
• il fait moins de 20 m² ➤ DÉCLARATION PRÉALABLE
• il fait plus de 20 m² ➤ PERMIS DE CONSTRUIRE
- 03 Je crée ou modifie une ouverture**
Cela modifie l'aspect extérieur de ma maison
➤ DÉCLARATION PRÉALABLE
- 04 J'installe des panneaux solaires**
Cela modifie l'aspect extérieur de ma maison
➤ DÉCLARATION PRÉALABLE
- 05 Je rénove la toiture**
Cela modifie l'aspect extérieur de ma maison
➤ DÉCLARATION PRÉALABLE
- 06 J'installe une fenêtre dans le toit**
Cela modifie l'aspect extérieur de ma maison
➤ DÉCLARATION PRÉALABLE
- 07 J'installe un abri de jardin**
• de moins de 5 m² ➤ AUCUNE FORMALITÉ*
• entre 5 m² et 20 m² ➤ DÉCLARATION PRÉALABLE
• plus de 20 m² ➤ PERMIS DE CONSTRUIRE
*en respectant tout de même le règlement du PLU
- 08 Je construis une véranda**
➤ Je viens me renseigner en Mairie
En zone urbaine :
• moins de 40 m² ➤ DÉCLARATION PRÉALABLE
• plus de 40 m² ➤ PERMIS DE CONSTRUIRE
En zone non urbaine :
• moins de 20 m² ➤ DÉCLARATION PRÉALABLE
• plus de 20 m² ➤ PERMIS DE CONSTRUIRE
- 09 Je rénove ma façade**
Cela modifie l'aspect extérieur de ma maison
➤ DÉCLARATION PRÉALABLE
- 10 J'installe une piscine enterrée**
• de moins de 10 m² ou qui ne reste en place que 3 mois maxi. par an ➤ AUCUNE FORMALITÉ*
• de 10 à 100 m², sans couverture (ou avec une couverture de moins de 1,80 m de haut) ➤ DÉCLARATION PRÉALABLE
• plus de 100 m² ou dont la couverture dépasse 1,80 m de haut ➤ PERMIS DE CONSTRUIRE
- 11 J'installe une antenne parabolique**
Si son diamètre dépasse 1 mètre ➤ DÉCLARATION PRÉALABLE
Sinon autorisation de l'Architecte des Bâtiments de France en secteur protégé

CHAMARANDES-CHOIGNES

fête son
14 JUILLET



★ 16 h : Début des jeux de quilles

★ 18 h : Rampeaux à partir de 4 quilles

★ 19 h 15 : Pot de l'amitié offert par la commune

★ 20 h : Repas organisé par le Comité des fêtes
(Noix de joue de porc confite - sur réservation)

★ 22 h 15 : Retraite aux flambeaux
(RDV aux Hautes-Charrières)

★ 23 h : Feu d'artifice

GARAGE AUTO CHOIGNES
MARTINS MARIO GARAGE AD EXPERT
VENTE DE VEHICULES VN - VO
DEPANNAGE - ENTRETIEN REPARATION TOUTES MARQUES
CHEMIN DES JARDINS - 52000 CHOIGNES
TÉL. 03.25.01.12.10 - FAX : 03.25.03.28.43
www.autochoignes.multimarque.fr autochoignes@orange.fr

Canoé-Kayak



Centre Nautique de
Chamont-Choignes

Locations de Kayak

Possibilité de louer des kayaks pour une durée de 2h/2h30 sur la Marne en totale autonomie entre Choignes et Chamarandes

Les conditions :

Réservation obligatoire par tél.
Un adulte mini dans le groupe de mini 2 personnes
Savoir nager et port de basket obligatoire
Un change est conseillé

Tarif dégressif selon le nombre de personnes pour 14€ maxi par personne.
Tél. 06.01.26.21.72
Mail : kayak.choignes@gmail.com

Réservation pour le repas du 14 juillet 2019

(Terrine de lapin et son magret fumé, crudités de saison, noix de joue de porc confite crème aux deux moutardes, millefeuille vanille)

M.....réserve
..... Noix de joue de porc au prix de 13 € (boissons non comprises).
..... menus(s) enfant jusqu'à 12 ans (jambon blanc, chips, yaourt à boire et boisson) au prix de 5€.
Soit un total de.....euros (paiement par chèque à l'ordre du Comité des Fêtes « De la Davant au Val de Marne » à joindre à ce coupon).
A déposer avant le 6 juillet à la mairie de Chamarandes ou de Choignes (boîtes aux lettres).